



XLII^e Réunion du Comité Directeur de l'EUROSAI *(La Haye, Pays-Bas, le 19 juin 2014)*

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX DÉBATS ET DÉCISIONS

La XLII^e réunion du Comité directeur de l'EUROSAI (CD) a eu lieu à La Haye, aux Pays-Bas, le 19 juin 2014. Elle a été organisée et présidée par Mme Saskia J. Stuiveling, Présidente de l'*Algemene Rekenkamer* (la Cour des comptes des Pays-Bas) et Présidente de l'EUROSAI depuis le IX^e Congrès. Les principaux débats et décisions portaient sur les questions suivantes :

1. Le CD a approuvé l'ordre du jour de la réunion et s'est déclaré favorable à la proposition de la Présidente de l'EUROSAI de nommer au poste de second vice-président de l'EUROSAI, le Président de l'ISC de Finlande, M. Tuomas Pöysti.

2. Le Président de l'EUROSAI a résumé les principaux résultats du IX^e Congrès, ainsi que les conclusions et les recommandations adoptées au cours de ses séances thématiques, approuvées par le Congrès de l'EUROSAI lors de la 2^e séance plénière générale, dans le document « *IX^e Congrès de l'EUROSAI : Conclusions et Recommandations* ».

Concernant la décision du Congrès de confier au Comité directeur le suivi de la recommandation selon laquelle « l'EUROSAI sollicite une évaluation indépendante de sa propre gouvernance et de son mode de fonctionnement », sur proposition de la Présidente de l'EUROSAI, le CD a décidé que l'EO n^o 4 déterminerait la marche à suivre en tenant compte du mandat du Congrès, débattrait des différentes idées et présenterait un rapport au Comité directeur lors de sa prochaine réunion qui devrait se tenir en Finlande en 2015. Le CD de l'EUROSAI prendra alors une décision sur cette question.

3. Quant au Plan stratégique de l'EUROSAI (PSE) pour la période 2011-2017, le CD a adopté les décisions suivantes :

- Nommer l'ISC de Hongrie à la présidence de l'EO n^o 1, suite à la démission de l'ISC de France de cette fonction.
- Approuver la mise à jour des Termes de référence de l'Équipe d'objectif n^o1.
- Reconduire l'ISC d'Allemagne à la Présidence de l'EO n^o 2 et l'ISC de la République tchèque à celle de l'EO n^o 3 pour une nouvelle période de trois ans, jusqu'au X^e Congrès.

La Présidence de l'Équipe d'objectif n^o 4 est exercée de plein droit par la Présidence de l'EUROSAI : l'ISC des Pays-Bas présidera donc l'EO n^o 4 pendant la période comprise entre le IX^e et le X^e Congrès.

Le Comité directeur a également pris acte de l'actualisation des Plans opérationnels des Équipes d'objectif n^o 1, 2, 3 et 4.

4. La Présidence de l'EUROSAI a informé que le programme de leur mandat faisait encore l'objet de débats et a invité les membres du Comité directeur à proposer à l'*Algemene Rekenkamer*, à la Présidente de l'EUROSAI et à la Présidence de l'Équipe d'objectif n° 4, leurs idées sur les priorités du PSE.

Les principales idées auxquelles la Présidence de l'EUROSAI avait réfléchi, en se fondant sur les conclusions et les recommandations du IX^e Congrès, sont les suivantes :

- Un audit conjoint des services médicaux.
- Un audit conjoint des industries extractives dans le cadre de l'INTOSAI, y compris les pays dont le Produit Intérieur Brut (PIB) dépend de ces industries.
- Poursuivre les travaux réalisés dans le domaine de « l'Open data » (ouverture des données), en faisant part des progrès accomplis par les ISC sur cette question.

Le Comité directeur a pris acte des informations fournies.

5. Le CD a pris acte des informations fournies par le Président de l'ISC de Turquie, qui organisera le X^e Congrès de l'EUROSAI en 2017, sur son pays dans lequel se tiendra le X^e Congrès de l'EUROSAI.

6. Le CD a décidé que la XLIII^e réunion du CD se tiendra en Finlande (à Helsinki) début 2015 et sera organisée par l'ISC de Finlande.

7. Le CD a pris acte des informations fournies par le Secrétariat de l'EUROSAI sur la remise des documents pour les réunions du CD. Le Secrétariat a expliqué qu'il procède à la distribution des documents dès qu'il les reçoit des rapporteurs et que les Présidences des Équipes d'objectif, les GT et les TF ont fourni un effort considérable en vue de respecter les délais fixés par le Secrétariat, permettant ainsi d'envoyer au CD 86 % des documents (dans leur version anglaise) deux semaines avant les réunions.

Le Secrétariat a également invité le CD à réfléchir au fonctionnement de ses réunions et à les transformer en un forum propice à un débat actif et à la prise de décision.